

## BULLETIN D'INSCRIPTION

**Limité à 12 équipes - Date limite des inscriptions : 04 juillet 2024 - A retourner à : foulee.des.iles@gmail.com**

NOM DE L'ÉQUIPE :			
E-mail de contact :		Téléphone :	

PARTICIPANTS	NOM	PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE
1 <sup>er</sup> participant			
2 <sup>ème</sup> participant			
3 <sup>ème</sup> participant			
4 <sup>ème</sup> participant			

**Tarif des inscriptions** Les droits d'inscription sont offerts pas la Collectivité territoriale de Saint-Pierre et Miquelon.

Un barbecue réservé aux participants, conjoints et enfants de participants sera organisé sur place à l'issue de la course – Tarif 5 €/personne – Gratuit pour les – 12 ans.

**Conditions de participation à la course** Chaque participant(e) doit être majeur(e) ou âgé(e) de 16 ans et + au jour de l'événement, sous réserve de fournir une autorisation parentale pour les moins de 18 ans.

Chaque participant est conscient des conditions physiques requises pour la participation à une course à obstacles (risques de blessures par chute, entorses, chocs, brûlure par frottement...). Il reconnaît être apte au franchissement d'obstacles. Chaque participant engage sa responsabilité durant la course. Le port du brassard identifiant l'équipe sera obligatoire sur le parcours.

**Document à fournir** Chaque participant doit fournir la copie d'une licence sportive en cours de validité **ou** un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport en compétition datant de moins d'un an **ou** l'attestation du Parcours de Prévention Santé téléchargée sur <https://pps.athle.fr>

**Assurance** Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance responsabilité civile. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par les assurances liées à leur licence sportive. Il est fortement recommandé aux autres participants de souscrire à une assurance individuelle accident.

**Tenue vestimentaire** L'organisateur conseille à chaque participant :

- de porter des vêtements qui ne craignent pas d'être déchirés ainsi que des chaussures de trail, running ou randonnée ;
- d'ôter les bijoux (bagues, colliers, boucles d'oreille, ect) susceptibles de générer des blessures.

Le déguisement combattant (maquillage...) contribue à la bonne ambiance de cette épreuve.

**Droit à l'image** Les participants **autorisent** expressément les organisateurs ainsi que les partenaires et médias à utiliser les images fixes ou audiovisuelles prises à l'occasion de sa participation à «Olympic Crazy Run», sur tous supports, y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires.

**En signant le présent bulletin d'inscription, les participants s'engagent :**

- à ne pas avoir de contre-indications les empêchant de participer au parcours contenant des obstacles d'eau (où savoir nager est obligatoire), des obstacles de franchissement, de saut, de reptation au sol, de grimper en hauteur, de traversée en équilibre, de glisse, d'agilité, de force physique, sans que cette liste soit limitative ;
- à renoncer à toute action ou tout recours contre l'organisateur en cas d'accident ou de maladie qui surviendrait à l'occasion de la course ;
- à dégager l'organisateur de toute responsabilité en cas de dégradation ou de détérioration de matériel utilisé pendant cours de la course.

1 <sup>er</sup> participant	2 <sup>ème</sup> participant	3 <sup>ème</sup> participant	4 <sup>ème</sup> participant
NOM – SIGNATURE	NOM – SIGNATURE	NOM – SIGNATURE	NOM – SIGNATURE
Réservation barbecue * 5 € x ..... = .....	Réservation barbecue * 5 € x ..... = .....	Réservation barbecue * 5 € x ..... = .....	Réservation barbecue * 5 € x ..... = .....

**\* Barbecue à régler par chèque ou en espèces le vendredi 5 juillet 2024 de 18 à 19 heures au local de la Foulée des îles**